

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **48 (1977)**

Heft 7: **Pages financières et économiques**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVIII^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 7 Juillet 1977

SOMMAIRE

Réévaluation réelle du franc suisse plus basse qu'en décembre 1974 (129) ; L'économie a besoin de confiance (136) ; Chronique économique (141) ; L'indice des prix à la consommation à fin mai 1977 (143).



Réévaluation réelle du franc suisse plus basse qu'en décembre 1974

Tiré du Bulletin d'information du délégué aux questions conjoncturelles

I. Remarques préliminaires

Au cours de la discussion relative à la dégradation de la capacité de concurrence de notre économie d'exportation résultant de la réévaluation du franc, nous avons attiré l'attention, dans un article paru en automne 1975¹, sur la distinction qu'il convient de faire entre les modifications réelles et les modifications nominales du cours du franc. Nos calculs visant à déterminer le pourcentage réel de modification du cours du franc suisse étaient fondés sur les taux d'inflation enregistrés dans les pays pris comme base de comparaison. Des études entreprises ailleurs en vue de démontrer que la réévaluation du franc suisse était plus basse qu'il n'y paraissait se fondaient aussi sur l'indice des prix de gros et sur l'évolution des salaires. Il est intéressant de constater que,

quelle que soit la méthode appliquée, les résultats obtenus ne varient guère. Aujourd'hui encore, le calcul du décalage réel des cours et, partant, de la position concurrentielle de notre économie d'exportation, exige la prise en compte de plusieurs facteurs. Mais pour le moment nous continuons à corriger la parité du franc suisse, en vue de connaître sa modification réelle, en nous basant sur l'indice des prix à la consommation. Dans le but de mieux éclairer les développements récents, nous ne nous référons cependant plus à la situation au 5 mai 1971, mais à une date plus rapprochée, la fin de l'année 1974. Nous le faisons aussi parce que le franc suisse était probablement sous-évalué au printemps 1971 et que notre économie d'exportation devrait avoir résorbé une partie du moins de la réévaluation.

¹ Cf. Bulletin d'information du délégué aux questions conjoncturelles, cahier N° 3, novembre 1975.